

Déclaration de l'Ambassadrice Véronique Roger-Lacan, Représentante permanente de la France auprès de l'OSCE à l'ouverture de la réunion de mise en œuvre de la dimension humaine (HDIM) Varsovie, 10 septembre 2018

En cette année de 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, cette 22ème réunion de l'OSCE sur la dimension relative aux institutions démocratiques, à l'Etat de droit et aux droits de l'Homme revêt une importance particulière.

Au nom de mon pays et en référence à la déclaration de l'UE je souhaite remercier la présidence italienne de l'OSCE pour tous les efforts déployés avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme pour que cette réunion se tienne.

Nous considérons que cette réunion est un HDIM au sens plein du terme, en conformité avec la jurisprudence et la pratique existantes à l'OSCE, que nous engageons tous les États participants à respecter sans autre préoccupation que celle des libertés fondamentales et de la sécurité de chaque citoyen de ce vaste espace de l'OSCE, de Vancouver à Vladivostok.

Au cours de cette réunion comme de manière constante à l'OSCE et ailleurs, la France défendra l'universalité des droits de l'homme, la liberté d'expression et des médias, la sécurité des journalistes, la protection des défenseurs des droits et la lutte contre toute forme, je répète, toute forme, d'intolérance et de discrimination.

À cet égard, chacun sait ici qu'aucune vision partielle de ce principe, religieuse en particulier, ne saurait être acceptée.